

HANDICAP EN ENTREPRISE : NORMES, GESTIONS ET INTÉGRATION

Durée (en heures)

21

Public concerné

Cette formation s'adresse au responsable, référent handicap de l'entreprise et à la personne responsable des ressources humaines.

Prérequis

Posséder les connaissances juridiques nécessaires sur les conventions collectives et/ ou les contrats d'assurance de personnes dans le cadre d'une entreprise.

But de la formation

- Connaître l'environnement du handicap au travail.
- Favoriser leur intégration en développant les moyens de compensation.
- Diriger/Encadrer un travailleur handicapé.
- Bien se renseigner sur les inaptitudes du travailleur handicapé.
- Parvenir à connaître les compétences exactes du travailleur handicapé.

Programme

Connaître l'environnement du handicap au travail :

- Les nouvelles lois encadrant les travailleurs handicapés (obligations des employeurs, droits des travailleurs handicapés, etc...).
- Éviter les préjugés, les discriminations en réfléchissant à leurs droits.
- Connaître les différents interlocuteurs des travailleurs handicapés et leurs rôles (MDPH, Services de santé au travail, CHSCT, AGEFIPH/FIPHFP , CAP EMPLOI, SAMETH.
- Les avancées de la loi du 11 février 2005 sur le handicap.

Distinguer les situations de handicap et favoriser la compensation des travailleurs handicapés :

- Les différents handicaps (auditifs, visuels, moteurs, mental, psychique, maladies rares, etc...).
- Les adaptations nécessaires sur le poste à occuper.
- Exemple d'un cas pratique au sein d'une entreprise.
- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur le handicap.

Encadrer/Manager un travailleur handicapé :

- Comment s'entretenir avec un travailleur handicapé.
- Comment voir son développement dans l'entreprise et sur sa carrière.
- Définir une politique du handicap.
- Diagnostiquer.

Mettre en place un bureau/une cellule de maintien dans le groupe :

- Repérer tous les acteurs (internes et externes) de travail.
- Identifier les signaux d'alerte et la procédure de qualification des situations.
- Définir les modalités de prise en charge, vérifier et mobiliser les aides.
- Le maintien et la pérennisation du travailleur handicapé.
- Anticiper, prévenir.
- Assurer le maintien, le reclassement et la pérennisation du travailleur handicapé.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.